

**Instruction pour le personnel des bâtiments et services qui possèdent ou qui utilisent des approvisionnements de combustible liquide dont le point d'éclair est inférieur à 50**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Instruction pour le personnel des bâtiments et services qui possèdent ou qui utilisent des approvisionnements de combustible liquide dont le point d'éclair est inférieur à 50

Adresse bibliographique : Brest : [s. n.], 1920

Description matérielle : 1 vol. (14 p.) ; in-12

Note sur l'exemplaire : Br